

SESSION 2013

---

AGRÉGATION  
CONCOURS EXTERNE

Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES  
ITALIEN

COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE

Durée : 7 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB :** *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

**Tournez la page S.V.P.**

Dans quelle mesure peut-on dire que Federico De Roberto, dans *I Viceré* et *L'Imperio*, dresse le portrait d'une aristocratie prise entre tentation de repli sur soi et désir d'influer sur l'Histoire ?